

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

VOS AVANTAGES

- Mobilité accrue de vos collaborateurs
- Mise à disposition immédiate d'un véhicule de remplacement
- Budgétisation des coûts liés au véhicule de remplacement (au forfait)
- Suivi personnalisé
- Kilométrage illimité

LES « PLUS » NISSAN LOCATION

- Pas d'avance de fonds
 - Choix dans le type de véhicule de remplacement souhaité
 - Des options nombreuses sur la durée de mise à disposition des véhicules
 - Formules au forfait ou au réel (VR Crystal)
 - Pas d'empreinte bancaire*, ni caution
- *sauf VR Revision/Entretien



NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION, DANS TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE, UN VÉHICULE STANDARD OU SIMILAIRE AU VÉHICULE IMMOBILISÉ, À CHOISIR PARMIS LA GAMME ACTUELLE DE VÉHICULES DE TOURISME OU UTILITAIRES.

3 niveaux de prestations vous sont proposés afin de pouvoir répondre à vos besoins spécifiques :

- **Le véhicule de remplacement « Forfait » avec 3 options possibles en termes de catégories de véhicule/durée de prêt.**
- **Le véhicule de remplacement « Révision / Entretien »**
- **Le véhicule de remplacement « Crystal »**

Les aménagements spécifiques ou les microbus ne peuvent être pris en compte pour les véhicules de remplacement.

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT FORFAIT

• Principe

Mise à disposition d'un véhicule de remplacement dans le réseau Nissan ou chez un Loueur de Courte Durée, en cas de panne, accident, vol, incendie ou de destruction totale.

• Prestation

Le véhicule de remplacement est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité. Il ne peut circuler exclusivement qu'à l'intérieur du pays où il a été prêté. Il doit être rapporté avec le plein de carburant au lieu d'origine. Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise... qui restent à votre charge.

Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.

Options possibles	Durée maximale du prêt en cas de		
	Panne Épave	Accident Incendie	Vol
CATÉGORIE DE BASE			
RÉFÉRENCE	3 jours	3 jours	3 jours
CONFORT	5 jours	15 jours	30 jours
Catégorie Similaire*			
INTÉGRAL	10 jours	30 jours	40 jours

Correspondance des véhicules (Base / Similaires)		
VÉHICULE LOUÉ	CATÉGORIE DE BASE	CATÉGORIE SIMILAIRE
Véhicule particulier et société	Clio, Twingo ou de catégorie similaire à ce véhicule	Catégorie similaire au véhicule loué
Fourgonnette	Kangoo Express ou de catégorie similaire à ce véhicule	
Trafic / Master		Trafic ou de catégorie similaire

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT RÉVISION/ENTRETIEN

• Principe

MISE À DISPOSITION, D'UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT POUR UNE JOURNÉE MAXIMUM, DANS LE RÉSEAU NISSAN DU VÉHICULE LOUÉ, POUR TOUTE OPÉRATION DE RÉVISION OU D'ENTRETIEN (NÉCESSITANT AU MINIMUM 3 HEURES DE MAIN-D'ŒUVRE, SELON LE BARÈME DU CONSTRUCTEUR ET HORS CONTRÔLE TECHNIQUE).

• Prestation

Le véhicule de remplacement est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité. Il ne peut circuler exclusivement qu'à l'intérieur du pays où il a été prêté. Il doit être rapporté avec le plein de carburant au lieu d'origine.

Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise... qui restent à votre charge. Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.

Le véhicule prêté est, selon l'option choisie, un véhicule de base ou un véhicule de catégorie similaire.

LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT CRYSTAL

• Principe

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT EN CAS DE PANNE, ACCIDENT, INCENDIE, VOL, DESTRUCTION TOTALE, RÉVISION, ENTRETIEN, SANS LIMITE DE DURÉE. LE LOUEUR FACTURE LE CLIENT DES JOURS RÉELLEMENT CONSOMMÉS.

• Prestation

Le véhicule est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage illimité. Il ne peut circuler exclusivement qu'à l'intérieur du pays où il a été prêté.

Il doit être rapporté avec le plein de carburant, au lieu d'origine ou non (moyennant un coût supplémentaire).

Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péages, franchise... restent à votre charge.

Le conducteur doit avoir au minimum 21 ans et 2 ans de permis.

• Paiement

La grille tarifaire est dégressive en fonction du nombre de jours et les prix sont uniformes quel que soit le loueur.

Nous adressons un relevé récapitulatif précisant le nombre de jours réels d'utilisation du véhicule de remplacement et facturons le réel consommé.

Nos honoraires de gestion sont intégrés dans les loyers.

Vous restez entièrement responsable de la durée du prêt.

